

**TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE  
SAINT GERMAIN EN LAYE**

22 rue de la Maison Verte  
78105 SAINT GERMAIN EN LAYE

**Requête en vue de la**

**LOCATION D' UN LOGEMENT  
DE LA PERSONNE PROTEGEE**

**(article 426 du Code civil)**

Nom de la personne protégée :

N° de dossier :

Nom du représentant légal:  
courriel :

N° de téléphone :

La personne protégée est actuellement :  en maison de retraite  à l'hôpital  autre

Elle est propriétaire d'un bien immobilier situé :

Ce bien était son domicile  principal  sa résidence secondaire

Je sollicite l'autorisation de le mettre en location au prix de .....euros par mois charges comprises, via un contrat de gestion locative et une assurance couvrant le risque des impayés.

**Motifs de la demande:**

**Les pièces à joindre obligatoirement sont mentionnées sur la page suivante.**

Fait à :

Le :

**Signature :**

**ORDONNANCE**

**N° de minute**

Nous, \_\_\_\_\_, Juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles au Tribunal de proximité de Saint Germain en Laye, assisté de \_\_\_\_\_, greffier / faisant fonction de greffier,

Vu l'article 426 du Code civil, les termes de la requête et les pièces produites,

**Autorisons** l'opération dans les termes exacts de la requête ci-dessus, qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée.

**Précisons** que les souvenirs, les objets à caractère personnel, ceux indispensables aux personnes handicapées ou destinés aux soins des personnes malades sont gardés à la disposition de l'intéressé, le cas échéant par les soins de l'établissement dans lequel celui ci est hébergé ;

**N'autorisons pas** l'opération pour les motifs suivants :

**Ordonnons** l'exécution provisoire de la décision,

**Disons** qu'il nous sera justifié de l'exécution de l'opération dans le compte-rendu de gestion annuel.

A Saint germain en laye, le

Le greffier

Le juge des tutelles

Notifié le  
à

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA REQUETE :**

○ si la location envisagée a pour finalité l'accueil de la personne protégée dans un établissement : avis d'un médecin sur le non retour à domicile de la personne protégée.

**Attention** : ce médecin ne doit pas exercer une fonction ou un emploi dans l'établissement d'accueil envisagé

○ deux avis de valeur locatives établis par des agences immobilières concurrentes (avec avis sur un mandat de gestion et l'opportunité de souscrire une assurance : "loyers impayés")

○ inventaire des meubles meublants en précisant leur **destination** (vente, don, mise en dépôt ou au débarras.....) et leur **valeur approximative**.

**Attention** : les souvenirs et objets à caractère personnel doivent être laissés à la disposition de la personne protégée.

○ l'accord écrit de la personne protégée si son état lui permet de donner un avis éclairé

-----